



DU 04 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation 30-10-2020

Conseillers municipaux en exercice: 19

Votants : 19 Présents : 17 Procurations : 2

Présents :

Mmes : ABADIE, CAZENAVE, DELFINI, FRITZ, GARRIGUES, MARTELOZZO, POUJAL, SAVARD, RUBIO.

Mrs : BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, GOUZY, KLIMACEK, RAGOT, SUEL, KLEIN-MEYER.

Excusés ayant donné procuration : M., DAUBA, PERIN.

Absents/Excusés n'ayant pas donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme DELFINI Véronique.

1. **Vote et approbation du compte-rendu du 14 Octobre 2020 :**

Madame Sophie CAZENAVE et Monsieur KLEIN-MEYER étaient présents lors de la séance alors qu'ils sont notés absents.

Remarque de Philippe RAGOT : Il manque un élément par rapport à la taxe d'aménagement. Il faudrait préciser que la municipalité s'engage à mettre à étudier les taxes d'aménagement qui avaient été décidées par l'ancienne municipalité.

Vote du compte-rendu de conseil municipal : unanimité.

2. **Règlement intérieur du Conseil Municipal :**

Il faut rajouter deux commissions permanentes qui ont été oubliées : celle du CLAC et celle de l'entretien des bâtiments et biens communaux.

Vote : Unanimité

3. **Approbation du rapport d'activité de la Communauté des Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) :**

Différentes remarques de Françoise POUJAL :

- Il y a une observation de la Cour des Comptes. Le budget de la CCGT de l'ancienne mandature est de 13 millions d'euros avec 6 millions de charges du personnel (4000 jours d'absence par an soit 20 jours par agent et par an). Cela semble élevé d'autant plus que les recettes viennent essentiellement des impôts. Il faut donc faire attention aux dépenses. Le schéma directeur semble peu être suivi.
- La communication sur le Tourisme de la Gascogne Toulousaine et les dépliants sont intéressants, bien faits et explicites.

Réponse de Madame la Maire : Pour la communication, c'est l'office de tourisme de la CCGT qui s'en occupe. Ils sont très actifs. Il en est de même pour l'OIS (Office Intercommunal du Sport).

- Pour le personnel, effectivement grosse charge. Ce qui pèse le plus ce sont les animateurs des ALAE/ALSH.

Réponse de Madame la Maire : Beaucoup sont des contractuels à petits volumes horaires, et donc des contrats précaires.

- Il apparaît que beaucoup d'activités tournent autour de l'Isle Jourdain.

Réponse de Madame la Maire : Historiquement l'Office du Tourisme était Lisois et devenu une compétence communautaire récemment, tout comme l'était devenu l'Office du Sport en 2013/2014. L'OIS (Office



Intercommunal du Sport) propose depuis des stages aux enfants des communes membres et des activités pour les TAP.

- La piscine est un gouffre financier mais c'est un bon équipement tout comme le gymnase du Collège Françoise Héritier, le terrain de hockey-sur-gazon au collège Louise Michel.
- La CCGT est bien équipée en structures et équipements sportifs.

Remarque de Françoise POUJAL : Il est noté qu'il existe des formations pour élus. Elles doivent répondre aux besoins des mairies. Peut-être peut-on demander s'il existe des formations autour de la taxe d'aménagement ?

Remarque de Jean-Sébastien KLEIN-MEYER : Des travaux dans certains ALAE/ALSH ont été financés par la CCGT.

Il faut voir s'ils ne peuvent pas nous aider.

Vote : Unanimité

5. Questions diverses :

a. Achat de masques pour les enfants

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de fournir en masques les enfants de l'école compte tenu qu'ils ne sont dotés par aucune autre collectivité à la différence des collégiens et des lycéens dotés par le Conseil Départemental et par la Région. Madame FRITZ souligne qu'il faut faire attention car cela va engendrer des frais non prévus et que c'est aux parents à les fournir.

Madame la Maire précise qu'elle a proposé au Président de la CCGT de mutualiser les achats avec les autres communes afin de minimiser les coûts et rendre ce service aux familles. Le Président Francis IDRAC a validé et va suggérer l'idée aux autres Maires.

C'est donc au Conseil Municipal de décider s'il s'agit d'un service que l'on veut rendre aux Pujaudranais en fournissant un ou deux masques par enfant ?

Madame Martine MARTELOZZO en a trouvé des lavables 50 fois autour des 2 euros pièce.

b. Compte-rendu Assemblée Générale de la FNACA.

Madame POUJAL Françoise et Monsieur Ragot Philippe ont représenté la municipalité lors de cette assemblée générale.

Il y a un budget de 13 millions d'euros au niveau national et 40 000 € au niveau départemental.

Il reste 220 anciens combattants dans le département.

Intervention de Madame la Maire : La commune de Pujaudran verse effectivement une subvention en reconnaissance du service à la Nation des anciens combattants et aujourd'hui à leur dévouement, et à leur présence lors de toutes les commémorations.

Question de Monsieur KLIMACEK : Comment peut-on les aider ?

Réponse de Françoise POUJAL : Madame POUJAL propose peut-être que des services civiques puissent les aider et participer aux commémorations et pour qu'ils puissent porter les drapeaux. Madame POUJAL fera sa proposition à la FNACA.



c. Remboursements des élus.

Nathalie SAVARD et Martine MARTELOZZO ont avancé de l'argent : Madame SAVRD 22 € et Madame MARTELOZZO 65 €.

Madame Audrey GARRIGUES se propose de reposer la question à Madame ALABRO.

d. Retour sur l'audit financier.

KPMG est venu et reviendra présenter les résultats de l'audit en séance du Conseil Municipal.

Ils vont aussi préparer une présentation simple pour informer les habitants.

Le bilan de l'audit financier de début de mandat montre que la situation financière de la commune n'est pas bonne, mais le Conseil Municipal va mener un travail pour inverser la situation.

Il va falloir chercher des subventions pour faire aboutir les projets.

Remarque de Françoise POUJAL : Il faut voir si on peut racheter les emprunts. Beaucoup vont être difficile à racheter. Il y a un emprunt à un taux de 4.5 %.

Il y a un emprunt de 500 000 € à rembourser en janvier 2021. L'ancienne municipalité avait contracté un emprunt d'1 million d'euros à rembourser en deux fois. En effet, celle-ci comptait sur la vente de lots sur lotissement communal.

e. La rentrée des classes.

La rentrée s'est bien faite dans l'ensemble.

A ce jour, mise en place du nouveau protocole Covid ainsi que celle du Plan Vigipirate :

- Trois services à la restauration avec un décalage de la pause méridienne. Elle sera de 12 H 30 à 14 H pour les élèves qui mangent aux derniers services.

Le Conseil Municipal a envisagé l'utilisation de la salle des fêtes. Mais il faut aussi tenir compte de Vigipirate. Le Conseil Municipal a donc préféré ne pas faire sortir les enfants de l'enceinte de l'école le risque d'attentat étant élevé.

- Madame la Maire a fait mettre des barrières devant l'entrée de l'école de l'Avenue Victor Capoul.
Elle a également demandé à ce qu'une voiture soit stationnée dans la rue face au portail ainsi qu'à chaque entrée du marché. La gendarmerie en a été informée et a approuvé cette démarche.
- Madame la Maire va faire changer de place les pots de fleurs devant la mairie.
- Madame la Maire va faire un mail aux parents pour expliquer le choix de la cantine et du changement des entrées et sorties des ALAE/ALSH.
En effet, pour des questions de sécurité aussi, les entrées et sorties des ALAE/ALSH vont être changées. Les parents devront passer par l'avenue Victor Capoul :

✓Ceux de l'ALAE/ALSH de l'école maternelle passeront par la porte vitrée à côté de la salle motricité.

✓Ceux de l'ALAE/ALSH de l'école élémentaire passeront par le portail en bas de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.



DU 04 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation 30-10-2020

Conseillers municipaux en exercice: 19

Votants : 19 Présents : 17 Procurations : 2

Question de Françoise POUJAL : Est-ce qu'il y a une sensibilisation faite auprès des enfants à ce sujet ?
Oui les enfants effectuent des exercices confinement à l'école. Le directeur de l'école élémentaire fait aussi un exercice avec le groupe d'intervention de la gendarmerie du Gers.

La séance est levée à 22h20, signé et approuvé par le secrétaire de séance

Signé et approuvé par le secrétaire de séance

A black ink signature, appearing to be 'M. POUJAL', written over a horizontal line.

Madame la Maire
ABADIE Muriel

A blue ink signature, appearing to be 'M. ABADIE', written over a horizontal line.
The official seal of the Municipality of Pujaudran is circular. It features a central coat of arms with a tree and a lion. The text 'MAIRIE DE PUJAUDRAN' is written around the top inner edge, and '(GERS)' is written at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the coat of arms.